L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE D[E] CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, MATIN, 10 MARS.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ABBAYE DE PLOGASTEL.

XXIII.

LE MOURANT.

(Suite.)

— Alors! on l'avait conduite ici? dit Marcof.

— Qu'est-elle devenue?

— L'abbaye est déserte!

— On l'aura enlevée de nouveau.

— Mon Dieu! où l'aura-t-on conduite?

— L'homme que nous avons trouvé nous le dira! s'écria Keinec.

Et tous trois se précipitèrent vers la chambre d'Hermosa.

Raphaël n'avait pas fait un seul mouvement; seulement le râle était devenu plus sourd, et bientôt même il cessa tout à fait.

— Il est mort! fit Jahoua.

Marcof lui posa la main sur le cœur.

— Pas encore, répondit-il; mais il n'en vaut guère mieux.

— Comment le faire parler?

— Fouille-le, Keinec; peut-être trouverons-nous quelque indice.

Keinec arracha l'habit et la veste qui couvraient Raphaël.

Il plongea ses mains frémissantes dans les poches, et en retira un papier.

— Donne! s'écria Marcof en le lui arrachant.

C'était une lettre. Le marin l'ouvrit rapidement.

— L'écriture de Carfor! fit-il.

— Lis! dit Keinec.

— Adressée au chevalier de Tessy! continua Marcof.

— Celui qui a enlevé Yvonne! s'écrièrent les deux jeunes gens.

— Cet homme est le chevalier de Tessy, continua Marcof.

— Je suis donc l'un de ces misérables! murmura Marcof avec une joie féroce.

Tous trois d'un même mouvement soulevèrent Raphaël.

— Il faut lui donner la force de parler! s'écria Jahoua; que nous sachions ce qu'il a fait d'Yvonne et ce qui s'est passé ici. Russions nous pour cela hâter sa mort.

Raphaël fit un mouvement.

Il porta la main à sa poitrine et à sa gorge, et balbutia quelques mots qu'il fut impossible de comprendre.

— Il veut boire, dit Marcof en interprétant le geste du mourant.

Jahoua descendit et remonta bientôt, apportant un vase plein d'eau fraîche qu'il approcha de la bouche du chevalier.

Raphaël y trempa ses lèvres et parut éprouver un peu de bien-être.

Keinec le soutenait.

Les gouttes des bougies frappant [illegible] sur la figure décomposée [illegible] sembler [illegible].

Marcof porta la main à son front.

— C'est étrange! murmura-t-il.

— Qu'est-ce donc? demanda Keinec.

Marcof ne lui répondit pas, mais, prenant un flambeau, il l'approcha du visage de Raphaël pour mieux examiner les traits.

— C'est étrange! répéta-t-il, il me semble reconnaître cet homme! et j'ai beau fouiller dans mes souvenirs, je ne puis me rappeler positivement à quelle époque ni dans quelles circonstances je l'ai rencontré.

— N'est-ce donc pas là le chevalier de Tessy? s'écria Jahoua.

— Je l'ignore, répondit Marcof, et cependant cette lettre porte bien ce nom et semble lui appartenir.

— Je crois qu'il a fait un mouvement! dit Keinec.

— Alors nous allons savoir qui il est.

Et tous trois se rapprochèrent du moribond, Marcof de plus en plus singulièrement préoccupé, Keinec et Jahoua poussés par l'unique désir d'apprendre de cet homme ce qu'était devenue la jeune fille qu'ils aimaient tous deux.

XXIV.

LA FORÊT DE PLOGASTEL.

Raphaël sembla reprendre un peu de force. Il entendait déjà, mais il ne voyait pas encore. Il éprouvait cette courte absence de douleurs qui précède le dernier moment.

— Vous êtes le chevalier de Tessy, n'est-ce pas? demanda Marcof.

Raphaël fit un effort. Un "oui" bien faible vint expirer sur ses lèvres.

— Qu'as-tu fait d'Yvonne? s'écria Keinec.

— Yvonne.... balbutia le mourant.

— Oui. Yvonne que tu as enlevée, misérable, dit Jahoua. Réponds vite! qu'en as-tu fait?

— Il m'a empoisonné! fit Raphaël en suivant le cours de ses pensées sans paraître avoir compris ce que lui demandait le fermier.

— Empoisonné? s'écria Marcof.

— Oui, empoisonné! "L'aqua tofana!" la fiole que lui avait donnée....

Raphaël ne put achever; de nouvelles douleurs crispaient ses traits bouleversés.

Marcof lui secoua le bras.

— Qui t'a empoisonné? dit-il à voix basse.

— Lui....

— Qui, lui?

— Oh!.... j'étouffe!.... Je brûle!.... A moi! balbutia le malheureux en se tordant.

— Mon Dieu! nous ne saurons rien!.... s'écria Jahoua avec désespoir.

— Que faire? il va mourir! dit Keinec. Marcof, viens à notre aide!

— Marcof!.... répéta Raphaël que ce nom parut faire revenir à lui. Marcof!

— Me connais-tu donc?

— Oui....

— Alors, réponds-moi. Où est Yvonne?

— Oh! tu me vengeras! fit Raphaël en se cramponnant au bras du marin. Tu me vengeras!....

— Mais de qui?

— De lui.... de celui qui.... m'a assassiné.

— Son nom?

— [illegible] puis.... J'étouffe trop....

[illegible]

— [illegible] donc passé ici? dit Marcof [illegible] autour de lui.

[illegible] tenant à Raphaël:

— Qui était avec toi ici?

— Lui....

— Mais qui donc? Le comte de Fougueray, peut-être?

— Oui....

— C'est lui qui t'a empoisonné?

— Oui.

— Ton frère! s'écria le marin en reculant d'épouvante.

— Ce n'est pas mon frère! dit-il d'une voix nette.

— Que dis-tu? fit Marcof en s'élançant près de lui.

— La vérité!

— Oh! je te reconnais! je te reconnais! Je t'ai vu dans les Abruzzes!

Raphaël regarda Marcof avec des yeux hagards.

— Ton nom! s'écria le marin.

— Raphaël! Venge-moi! venge-moi! Je vais tout te dire.... Tu sauras la vérité.... tu les livreras à la justice!.... Elle n'est pas notre sœur.... c'est sa maîtresse à lui.... à....

Raphaël s'arrêta.

Il demeura quelques secondes la bouche entr'ouverte comme s'il allait prononcer un mot, puis il retombe sur le divan, et se roidit dans une convulsion suprême.

— Il est mort! s'écria Keinec.

— Mort! répéta Marcof avec stupeur.

— Mort! Et nous ne savons rien! fit Jahoua en se tordant les mains.

Les trois hommes se regardèrent.

En ce moment, le bruit d'une détonation lointaine arriva jusqu'à eux par la fenêtre.

Cette détonation fut suivie de plusieurs autres; puis tout rentra dans le silence.

— Qu'est-ce cela? fit Keinec.

Marcof, sans répondre, s'élança vers la fenêtre ouverte.

Il écouta attentivement; deux nouveaux coups de feu firent encore résonner les échos, et ces coups de feu furent suivis rapidement d'un sifflement aigu et du son d'une corne.

— Partons! dit-il brusquement; partons! Nos amis viennent d'arrêter quelqu'un! Peut-être est-ce l'autre, son complice, son meurtrier qu'ils ont pris! Hâtons-nous. Cet homme est bien mort! continua-t-il en s'approchant de Raphaël. Le couvent est désert, allons à la forêt.

Tous trois quittèrent vivement l'abbaye.

La forêt de Plogastel était proche; ils y arrivèrent rapidement en passant au milieu des embuscades royalistes.

Marcof se fit reconnaître des paysans et demanda un guide pour le conduire vers le comte de La Bourdonnaie.

Le chef des royalistes était assis au pied d'un chêne gigantesque situé au centre d'un vaste carrefour vers lequel rayonnaient quatre routes différentes.

Debout, près de lui, appuyé sur son fusil, se tenait un homme de taille moyenne, mais dont l'extérieur décelait une force musculaire peu commune.

Cet homme était M. de Boishardy.

Marcof laissa Keinec et Jahoua à quelque distance et s'avança seul vers les deux chefs qui paraissaient plongés dans une conversation des plus attachantes et de plus sérieuses.

M. de Boishardy parlait; M. de La Bourdonnaie écoutait.

A la vue de Marcof, le narrateur s'interrompit pour lui tendre familièrement la main.

— Vos hommes viennent de faire des prisonniers? demanda le marin en se tournant vers le comte de La Bourdonnaie, après avoir répondu au salut amical qui lui était adressé.

— Oui, répondit le royaliste; j'ai entendu les coups de feu et le signal.

— Où sont-ils?

— On va les amener ici.

— Bien! Je les attendrai près de vous si toutefois je ne suis pas un tiers importun.

— Nullement, mon cher Marcof. Vous arrivez, au contraire, dans un moment favorable. Il n'y a pas de secret entre nous, et M. de Boishardy me rapportait des nouvelles des plus graves.

— Des nouvelles de Paris? demanda Marcof.

— Oui, répondit de Boishardy. Je les ai reçues il y a quatre heures à peine, et j'ai fait quinze lieues pour venir vous les communiquer.

— Sont-elles donc si importantes?

— Vous allez en juger, mon cher. Depuis le départ de la capitale il s'y est passé d'étranges choses. Écoutez.

Et Boishardy prenant une liasse de lettres et de papiers qu'il avait posée sur un tertre d'arbre renversé, placé à côté de lui, se mit à les parcourir rapidement tout en lisant à ses deux auditeurs.

— Nos dernières nouvelles, reprit-il, ont [illegible] à la date du 20 juin dernier. Voici celles qui leur font suite:

"Le 5 juin l'Assemblée nationale a [illegible] au roi le plus beau de ses droits, celui de faire grâce.

"Le 6, le roi et la famille royale, qui allaient monter en voiture pour accomplir une promenade, se sont vus contraints à rentrer aux Tuileries sous les menaces du peuple ameuté.

"[illegible] une nouvelle publication du [illegible] a eu lieu dans [illegible] et a excité encore la fureur populaire. Vous vous rappelez cette pièce ridiculement fatale qui, en février dernier, a accompagné et permis l'acte de [illegible] braves gens que les révolutionnaires ont cru flétrir en leur donnant le nom de "chevaliers du Poignard!"

— Parbleu! dit Marcof, je sais encore par cœur ce Credo dont vous parlez. Le voici tel que je l'ai appris: "Je crois en un roi, descendu de son trône pour nous, qui étant venu au sein de la capitale par l'opération d'un général, s'est fait homme, qui a permis que son pouvoir royal fût mis dans le tombeau; mais qui ressuscitera bientôt..."

— Précisément, interrompit Boishardy. Eh bien! cette seconde publication a fait plus de mal encore peut-être que la première.

"Pour se venger du dévouement dont faisaient preuve un grand nombre de sujets fidèles, le peuple, perfidement conseillé, a abreuvé d'outrages notre malheureux prince, sous les fenêtres duquel les chansons insultantes retentissaient à toute heure.

"Enfin, le 20 juin, le roi prit un parti énergique que lui conseillaient depuis longtemps ses frères et les émigrés.

"A la nuit fermée, il a quitté secrètement les Tuileries, et, accompagné de la reine, du dauphin, de Madame Royale, de madame Elisabeth et de madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France, il s'est élancé sur la route de Montmédy.

"Une heure plus tard, Monsieur et Madame partaient du Luxembourg pour gagner la frontière des Pays Bas.

— Quoi! s'écria Marcof stupéfait, le roi abandonne sa propre cause? il quitte Paris, il quitte la France peut-être?

— Telle était son intention effectivement, dit le comte de La Bourdonnaie; car M. de Bouillé, à la tête du régiment du Royal Allemand était parti de Metz pour aller au-devant du roi et protéger sa fuite.

— Eh bien! ne l'a-t-il donc pas fait?

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 9 mars 1871.

Nous n'avons pas de changement à faire à notre bulletin du marché monétaire. Dans les rues, les billets No 1 et ceux de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales sont cotés à 8 a 10 p. c.; les billets de commerce No 1, sans garanties collatérales, à 10 à 11 et les bons à 12; le papier hypothécaire à 9 à 10 le No 1 et 11 à 12 le No 2.

L'or a ouvert à 111 1¼ à 111 3¼ contre 111 1¼ à New York et fermé à 111 1¼ à 111 1¼ contre 111 1¼ à New York. Les transactions comprennent $20,000 à 111 1¼, $18,000 et $23,000 à 111 1¼, $4,000 et $8,000 à 111 3¼, $20,000 à 111 3¼ à 111 1¼.

Nous avons remarqué une bonne demande de change étranger, à des cours plus faciles dans l'après-midi. La baisse nette était de 1¼ à la clôture. Les opérations de sterling ont atteint le chiffre de 110,000 livres, dont 4000 connaissement et 6000 connaissement et clear à 120 3¼, 5000, 5000, 5000 clear et 7000 connaissement à 120 7¼, 5000 et 4000 connaissement, 7000 clear et 10,000 connaissement et clear à 121, 30,000 connaissement et clear au même taux, 12,000 de premier ordre à 121 1¼, 5000 à 121 1¼ à 121 3¼, 1000 à vue, 600 et 1000 de banque, à soixante jours, à 121 3¼, 500 à 12[illegible]. Dans le change sur France, 500,000 francs, en change de commerce, à 4 71 1¼ à 4 70. Le sterling peut être coté maintenant à 120 5¼ à 120 7¼ le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et — à 121 3¼ le change de banque.

Le change américain a légèrement faibli, sans amélioration positive. Les banques ont tiré sur New York, pour remises, 1¼ d'escompte. Les transactions sont: $15,000 en change de commerce, à vue sur New York, à 5¼6 d'escompte, $12,000, $15,000 et $30,000 en change de commerce, $50,000 en change de commerce et de banquiers, $25,000, $25,000, $40,000 et $100,000 de banquiers à 3¼.

Il s'est fait très peu de chose dans les actions. 75 du chemin de fer de la rue St-Charles se sont vendues à $70.50; 50 du Land Loan and Savings Association à $2.75; 5 du Louisiana Warehouse à $4; 12 du Red River Raft à $9 et 17 à $12.50.

On n'a pas annoncé de ventes de bonds ou de mandats.

Les courtiers achètent les billets de la ville à 21 et les vendent à 20 d'escompte.

PLUS TARD—Il n'y a pas eu de transactions, ce soir, au Board des courtiers.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi, 9 mars 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 15350 balles—et c'est le plus fort montant qui ait encore été vendu cette saison—prises à des prix irréguliers, généralement plus raides et qui ont clos en montrant une hausse de ¼ à ¼ cent. Nous modifions nos cotes en conséquence et nous donnons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les bons courants de ses qualités, tandis que les nôtres sont pour les listes en moyenne, les hauts chiffres regardant le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur......	7¼ à 8¼	—
Low ordinary....	8¼ à 9—	—
Ordinary........	9¼ à 10¼	10¼
Good ordinary...	11¼ à 11¼	11¼
Low middling....	12¼ à 13¼	13¼
Middling........	14— à 14¼	14¼
Strict Middling.	14¼ à 14¼	—
Good middling...	15¼ à 15¼	15¼

Les bonnes dispositions que nous avions remarquées hier ont été renforcées à l'ouverture par des télégrammes venus de N. York et le mouvement a été tout à fait actif durant la matinée roulant sur des prix plus raides sans cependant avoir éprouvé de hausse cotable, mais des avis plus récents et plus encourageants nous étant encore parvenus, la demande est devenue plus active, et alors les facteurs, à l'aide d'une concurrence qui s'est établie entre les acheteurs, ont pu obtenir une hausse irrégulière de ¼ c des prix d'hier.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal....		20636
Arriv. dep. le dern. état......	10218	
Arrivé précédemm.............	1111023	1121241
		1141877
Expédié aujourd'hui..........	4971	
Expédié précédemment........	841934	846905
Stock en mains et à bord		294972

Fret—[illegible] la demande de [illegible] pour le [illegible] coton a procédé et le nombre de [illegible] sans engagements est si faible que les taux du fret sont plus fermes. Il n'y a pour le moment pas de vapeurs en armement pour Liverpool. Les offres pour le cabotage sont rondes. Nous cotons en ce moment: coton pour Liverpool, sur voiliers ¼ d, pour le Havre, Bordeaux, Hambourg, Brême, Cronstadt, Gênes, et d'autres ports du continent, sur voiliers, 1¼ c la livre, gâteaux de graines de coton pour Liverpool, sur voiliers 35 à 37 s 6 d le tonneau. Coton pour New York et Philadelphie ¾ c, sur vapeurs, sucre pour do sur vapeur, $6, mélasse $3.

SUCRE—Arrivé ce matin 536 boucauts. La demande est sans animation et les prix sont en faveur des acheteurs. Nous cotons aujourd'hui comme suit: inférieur 4¼ à 5¼, commun 6 à 6¼ c, bon commun 7 à 7¼, fair 7¼ à 8—good fair 8¼ à 8¼, fully fair 8¼ à 9 c, prime 9¼ à 9¼ c, strictement prime 9¼, choix, 10¼ à 10¼, jaune clarifié 11 à 12 blanc 12—à 13—c la livre.

MÉLASSE—Reçu ce matin 1633 barils de mélasse. Les stocks se vendent lentement à 15 à 25 c, pour l'inférieure et la fermentée 30 à 40 c pour la bonne fermentée, 43 à 47 c pour la prime légèrement fermentée et 52 à 57 c pour la strictement prime non fermentée.

FARINE—Les stocks de farine s'accroissent et les acheteurs se tiennent en arrière. Cependant les prix n'ont pas changé, bien que le marché ne montre que peu d'animation. Les ventes aujourd'hui se sont bornées à 1500 barils, dont 125 de superfine à $6 62¼, 50 de simple extra à $6 75, 100 de double extra à $7 25, 200 de triple extra à $7 80, 100 d'extra de choix à $8 80, 100 do d'extra de choix à $8 80, 100 do à $8 75, 100 et 100 de triple extra à $7 75 le baril, 100 demi barils de triple extra vendus à $4 50 le demi baril.

MAÏS—Stock rond. Le marché a faibli. Vente de 5500 sacs dont 600, 600 et 800 de blanc à 70 c, 150, 400 et 500 do à 71 c. Hier soir, mais on ne l'avait pas rapporté, 2000 sacs de blanc et jaune ont changé de mains à 70 c le boisseau.

AVOINE—Stock faible et article ferme. Vente de 500 sacs de St Louis à 63 cts le boisseau et 100 de Galena à 65 c.

SON—Stock faible et ferme. Vente de 25 petits sacs à $1 20 et 50 à $1 30 les cent livres.

FOIN—Continue à être ferme. Rareté de prime à choix. Le prime commande $25 à $26, choix $27 à 28. Vente de 125 balles de choix à $28 le tonneau.

PORC—Le marché est calme et le stock en mains rond. Vente de 126 barils de mess overweight à $22 62¼, 60 à $22 75 et 36 barils à $23. Les détenteurs demandent $22 75 à $23 le baril. Le détail se fait à $23 25 à 23 50 le baril.

VIANDE SALÉE A SEC—Un lot de 20 barriques de jambons s'est vendu à 10¼ c. 13 barriques d'épaules à 8 c la livre. 5 barriques de côtés ribbed, vendus à 10 c et 913 pièces do à des conditions privées.

BACON—Continue à être calme et l'approvisionnement en mains rond. Vente de 10 barriques de côtés clear ribbed à 11¼ c, 10 do de côtés clear à 12¼ c, 10 tierçons de jambons curés au sucre à 16 c, 11, 40 et 10 tierçons de jambons curés au sucre à 16¼ c, les épaules sont cotées à 9¼ c, la livre. Vente de 10 barriques d'épaules à 9¼ c la livre.

SAINDOUX—Le marché continue à être stable et l'approvisionnement rond. Vente de 10 tierçons de raffiné à 13¼ c, 40 barillets de kettle rendered et 150 do de raffiné à 14 c. L'article en tierçons est coté à 13¼ à 13¼ c pour le steam et kettle, 13 à 13¼ pr le raffiné. En barillets à 14 à 14¼ c la livre.

BREAKFAST BACON—Calme et les prix en sont moins élevés. L'article se vend 15 à 16 c la livre.

FARINE DE GRAINES DE COTON—La farine pure est en bonne demande. Les commerçants vendent l'article $1 60 les cent livres. La non préparée est tenue à $1 40 les cent livres.

SEL—La demande de sel est active. Les marchands demandent en ce moment $1 25 à 1 30 pr le gros, $1 20 à $1 25 pr le fin; quand de forts lots sont pris en entrepôts par des bateaux une déduction est faite pour le drayage. Le sel de table se vend 10 c la poche de 3 livres et 5 celle de 6. Il n'y a pas d'offres de chargements flottants. Le solde la saison dernière est négligé. Nous avons entendu parler de ventes de 3 chargements flottants écoulés à raison de $1 10 le sac.

RIZ—Le riz de la Caroline et celui de la Louisiane sont calmes, la demande n'en étant faite que pour le placement. Le Caroline est coté à 9¼ c la livre de prime [illegible] pour le bon et 8¼ à [illegible] pour le fair; riz de la Louisiane 5¼ à 5¼ c la livre de commun, ordinary 6¼ à 7 prime 8 c.

POIS POUR VACHES [illegible] et les prix [illegible] Vente de 3000 boisseaux à $1 le boisseau, en détail $1 25 à $1 [illegible].

COSTUMES, Masques et Dominos, POUR BALS ET SOIRÉES — Mme ALABAU, 81....CONTI....81, vient de recevoir par le dernier steamer un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos, confectionnés dans les meilleurs ateliers de Paris. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les prix. Ne vous trompez pas de numéro.

Machines à Coudre

— DE —

GROVER & BAKER,

Qui ont remporté

LE PREMIER PRIX!

ELLES ont remporté plus de Premiers Prix au Mississippi, dans l'Alabama, en Louisiane et au Texas, depuis trois ans, que toutes les autres machines ensemble et il s'en est vendu davantage.

On peut en avoir au bas prix de $60, ce qui obvie à la nécessité d'en acheter d'inférieures à cause du bon marché.

On trouvera un grand assortiment de SOIE, COTON, de FIL et tout ce qui se rattache aux meilleures Machines à Coudre, aux prix les plus modérés.

Au Bureau Général du Sud,

No 182 de la Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

J. H. GARDNER, AGENT

19 fév—1m—DMarS V&C

Médicaments.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

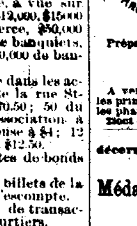

Le Baume Pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les suffocations, les oppressions, les asthmes nerveux qui accompagnent les quintes, les maux de gorge et généralement toutes les inflammations des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les accès d'asthme. Il convient aussi dans la coqueluche, qu'il soulage d'une manière remarquable.

Préparé et à vendre par

B. LAPLACE, Pharmacien,

23 et 25, rue des Champs-Elysées.

A vendre, en gros, chez E. J. HART & Cie, et les principaux droguistes. En détail dans toutes les pharmacies bien assorties de la ville.

29oct—6m D,Mar,V.

DIPLOME D'HONNEUR décerné à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, en 1869,

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN

AROMATIC BITTER CORDIAL

—ET—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

CES deux Amers, le premier à prendre par mélange avec quoi que ce soit que l'on aime, et le second tout préparé à prendre pur, les deux également peuvent se prendre mélangés ensemble; avec les deux seulement l'on obtient sur le champ un amer plus ou moins amer, de manière à contenter tous les goûts. Ces dits Amers, dont la suavité et l'arôme ne sauraient être surpassés, ont été reconnus par les premiers juges de ce genre de composé et nécessaire au maintien de la santé; comme les meilleurs de la Création: ils rétablissent les organes de la digestion indéfiniment, source malheureusement féconde en maladies qui rendent la vie intolérable, telles que Nerveuse, Gastrite, Foie, Débilité générale, etc. et dans toute fièvre quelconque. Ont la convalescence se prolonge à cause de faiblesse, il n'est rien au-dessus pour rappeler les forces et rétablir promptement le convalescent.

N. B. L'American Bitter peut se prendre pur si l'on veut; il n'est pas fort comme spiritueux, ce qui semble fort en le prenant provient de l'amertume et l'arôme plus prononcés mais en même temps infiniment agréables. Dans les principaux Hôtels, Clubs, Cafés, etc., ces dits Amers sont devenus un usage presque général.

A vendre par

E. MONTEUSE, Droguiste, Coin Chartres et Bienville.

Et par les principaux droguistes et marchands de groceries. 27 mars—1an Dim Mer Vend

Remèdes du Dr Richau

N'employez que ces remèdes et vous ferez une économie de temps et d'argent; vous conserverez la santé.

$1,000 de récompense à quiconque constatera un insuccès dans un cas quelconque.

LE BAUME No 1 DU DR RICHAU guérit les ulcères, des maux de gorge et de bouche, des maux d'yeux, des maladies de la peau et du cuir chevelu, des scrofules, etc. Il chasse le mercure du sang, qu'il purifie.

LE BAUME No 2 DU DR RICHAU guérit les affections mercurielles et des rhumatismes.

Prix de l'un ou de l'autre, $5 la bouteille ou deux bouteilles pour $9.

L'ANTIDOTE DU DR RICHAU guérit radicalement de toutes les affections des voies urinaires. Prix, $3 la bouteille.

L'ÉLIXIR D'AMOUR DU DR RICHAU guérit radicalement des faiblesses des nerfs et des faiblesses générales chez les jeunes personnes et chez les vieillards.

Prix de la bouteille, $5, ou deux bouteilles pour $9. Les remèdes sont expédiés aussitôt que le prix en est reçu. Il n'y a de véritables que ceux qui contiennent des bouteilles sur lesquelles sont soufflés les mots "DR. RICHAU'S GOLDEN REMEDIES, D. B. RICHARDS, sole proprietor." S'adresser à D. B. RICHARDS, No. 228, Varick St. N. Y.

Agent à la Nlle-Orléans, JOHN FLEMING, Au coin des rues Magazine et Natchez.

28 juin—1 an tD

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

1 oct—6m PP

PRESERVEZ VOS DENTS. J. A. CANADAVANT, D. D. S., CHIRURGIEN DENTISTE, 130, Canal entre St Charles et Carondelet.

INFORME le public, qu'il continue exercer sa profession dans toutes ses branches, à des prix réduits, à la portée de toutes les classes, en raison des circonstances présentes. Son objet est de donner le bénéfice de son expérience acquise par plusieurs années de pratique dans cette ville, à sa clientèle et au public en général qui peuvent avoir besoin de dents artificielles. Ayant à son service deux dentistes pour l'aider dans la partie mécanique, il peut insérer les dents artificielles de toutes sortes, et rivaliser pour la promptitude ainsi que pour les prix, avec tous les dentistes de cette ville. Venez, sa réputation et son habileté sont trop bien connues pour être mises en doute.

Consultations en anglais, français et espagnol. Extraction de dents sans douleur par le chloroforme. 31 janv

DENTISTE — CONSULTATIONS.

J. S. KNAPP, chirurgien dentiste, au No 15 de la rue Baronne, près Canal, tout en chargeant des opérations, comme de coutume, consacrera une partie du SAMEDI aux ENFANTS. Il donnera des consultations sur l'extraction des "premières dents" et le traitement des irrégularités et des différentes maladies auxquelles est sujette la bouche des enfants.

Prix de la consultation.................. $5.

15 nov—4m

$20 Seulement $20.

LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 64, rue Bienville encoignure Royale.

Extraction des dents sans douleur. 12oct—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No. 11.

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.

Les Soupers, Dîners, Repas de Noces, etc, y sont fournis sans délai. — Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées [illegible] par semaine et par mois. Ce Restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 11 mai—1

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—MARS 1871.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

A—Adast, Jn. Bte. Auguste,
B—Brancourt Auguste,
C—Courtes Jn. Louis,
Courrut Jn. Bernard,
D—Dubois Victor,
Danceaux Paul,
F—Fiegnon,
G—Girard Auguste,
Grussel Jn. Marie,
J—Jolivet Oscar,
M—Marie J. (Mme),
Modeux, Basile et Léon,
P—Peunet Paul,
S—Séraphin.

La Chancellerie du Consulat de France, [illegible] St Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er mars

Avis.

Nous avons transporté NOS MAGASINS DE PIANOS, d'ouvrages de musique et d'articles de musique, au No 126 de la rue du Canal, où nous serons heureux de recevoir nos amis et le public.

Nous avons en magasin un choix de pianos à verre de "LEVEL" que nous vendrons aux plus bas prix.

Nous sommes les seuls agents pour les PIANOS NATIONAUX DE STECK et ceux pour les PIANOS DE SALON d'HALLET & DAVIS et de CUMSTON, ainsi que pour les ORGUES AMÉRICAINES DE SMITH.

ZORN & BRENER, 126, rue du Canal, Entre les rues Baronne et Dryades.

18fév—1S,20,21mars

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

[illegible] Directeur.

[illegible] mars—Matinée à [illegible]

Martha,

[illegible]

Samedi soir, 11 Mars, à 7 heures, Première représentation de

Les Martyrs,

Grand opéra en 4 actes, de Donizetti.

DIMANCHE, 12—LA TRAVIATA,

Les Deux Vieilles Gardes. [illegible]

MARDI, 14 mars—Bénéfice de M. DUMESTRE [illegible]

[illegible]

19 mars—3t

Académie de Musique.

TROUPE GAIETÉ DE SPÉCIALITÉ.

Chanteurs, Artistes de premier ordre. Vaudeville, Comédie, Drame, Opéra, Chansons de Ménestrels, Danses, Ballets et Acrobates.

—Pour cette semaine seulement—

Nouveautés surprenantes de Celvill[illegible]

Le célèbre athlète français MR. D'ATALIE, "l'homme à la mâchoire de fer" ou "l'homme d'acier."

MLLE ANGELA, la femme Sampson et l'intrépide enfant JEUNE ZEPHYR.

Soulèvement d'une barrique contenant 45 gallons d'eau et ascension du parquet au plafond du théâtre, par la seule force des dents. Un petit garçon soutenu pendant l'ascension.

SHERIDAN ET MAC, comédiens distingués. P. LEE, comédien éthiopien renommé.

Le programme est changé tous les soirs. 7mars

LE SEUL

GRAND CONCERT

Que donnera, pendant son séjour à la Nlle-Orléans,

MERCREDI SOIR, 22 MARS 1871, A ODD FELLOWS HALL,

Mlle EMMA FAIHEX,

Secondée par quelques-uns des premiers artistes et amateurs de cette ville.

Les billets se vendent aux principaux magasins de musique et, le soir du Concert, au contrôle. Les portes s'ouvriront à 7 heures et demie et le concert commencera à 8 heures et demie. Pour plus de détails, voir le programme. 8 mars

MUSEE CRESCENT CITY,

Aux Nos 49 et 42 de la Rue St.-Charles.

On y voit un grand nombre

—DE—

MERVEILLES VIVANTES,

Des Animaux, des Tableaux rares, et 100,000 curiosités,

—de toutes les parties du monde—

Un seul prix d'entrée.

Le Musée est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. 4 janv—3m

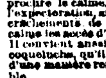

Club "Chanticleer,"

Successeur de l'ancien "PIT " ESPAGNOL, RUE COLUMBUS,

Entre les rues Amour et Bons Enfants.

Les combats commenceront DIMANCHE, 12 mars, à 10 heures du matin.—Combats aux gaffes et à l'éperon. 8 mars—1m

Le 15me Bal Annuel

— DE LA —

SOCIÉTÉ SUISSE

de Bienfaisance et de Secours Mutuels

AURA LIEU

Samedi, le 11 Mars,

A LA SALLE MAÇONNIQUE.

Comité d'Arrangement.

M. Winteler,	Chs. Peiot,	G. Patzer,
A. Gasser,	J. A. Hagman,	C. Th. Forster,
G. Holser,	C. Ramelli,	J. Marugg,
J. Berchtold,	F. Clavelle,	M. Jenny,
G. Lussy,	J. Darms,	J. Vetterli,
	H. Lussy.	

Comité de Réception.

Hy. Lussy, A. Hagman, G. Holser, J. Veterli, R. Hirsel.

On peut avoir des invitations pour les dames chez les messieurs désignés ci-dessous, qui forment le Comité d'Invitation. Les demandes doivent indiquer exactement le nom et la résidence de la personne et être présentées avant samedi matin.

J. MARUGG, rue des Français, coin Dauphine.
H. LUSSY, 476 rue de Chartres.
J. A. HAGMAN, 63 rue Douane.
M. WINTELER 141 rue Poydras.
J. DARMS, rue des Magasins, entre Iona et Cadix.

Les invitations sont personnelles et non-transférables. 5 mars

Salle des Odd Fellows.

MERCREDI, 15 MARS 1871,

A Sept Heures et demie du Soir,

GRAND BAL

D'ENFANTS ET DE GRANDES PERSONNES,

—Donné par le Prof. Vegas—

Au profit de la Société organisée, à la Nlle-Orléans, pour l'érection d'un Monument à ROBERT E. LEE.

Le bal est sous le patronage des messieurs suivants:

CLUB PICKWICK.	LES CINQUANTE.
Charles Cavaroc,	A. Hunt,
C. M. Slocomb,	Alex. Delgado,
E. Miltenberger,	Wm. F. Tutt,
G. A. Breaux,	Jas. Bartley,
Harmon Doane,	Jas. Clarke,
W. A. Oker.	H. Brown.
CLUB BOSTON.	CLUB CHALMETTE.
Gén Rich'd Taylor, Prést,	Jno. M. Witherspoon,
W. S. Pike,	Walter J. Hare,
Dr. J. D. Bruns,	Edgar Nott,
John H. Kennard,	Edward Bertus,
Thos. L. Clarke,	J. Dona Huger,
Chas. G. Southmayd,	Ad. E. O'Brien,
Scott McGehee.	Peter Labouisse,
	J. A. Rice.

AVIS—La salle sera exclusivement pour les enfants, jusqu'à neuf heures, heure à laquelle le bal des grandes personnes commencera.

Billets de Dames.....................	1 00
Billets d'Enfants....................	1 00
Billets de Messieurs.................	2 00

On peut s'en procurer chez tous les marchands de musique, à l'Académie du Prof. VEGAS et, le jour du bal, à Odd Fellows' Hall. 28 fév

MI-CARÊME. MI-CARÊME.

LA ST-JOSEPH,

A ODD-FELLOWS HALL,

Samedi soir, 18 Mars 1871.

Bal Paré et Masqué

—DE LA—

LOGE ETNA No. 5,

"CHEVALIERS DE PYTHIAS."

PREMIER BAL ANNUEL!!!

Billets de messieurs—TROIS PIASTRES.

Les demandes d'invitations pour dames doivent être faites par écrit; elles doivent indiquer les noms, les résidences et les références, en plein, et être adressées au Lock Box 312 du bureau de Poste, ou remises à C. Welsham Jr., No 26 de la rue Toulouse; Edward R. Hogan, No 21 de la rue du Camp; Joseph G. Guérin, No 194 de la rue de la Commune; Thos. Taquino, chez Stevens & Co., coin St-Charles et Commune; Paul T. Batin, No 5 de la rue Carondelet; Max Nihoul, coin Canal et Dauphine; J. A. Betat, chez Piffet, au No 122 de la rue du Canal.

18fév—1m,t 1,2).

Bals Masqués

—A—

L'HOTEL ST-LOUIS.

UNE série de six grands bals parés et masqués [illegible] Louis, comme suit:

Le MARDI-GRAS, 21 février,

A LA ST-JOSEPH, 18 mars.

Ces bals seront, la suite des grands bals donnés, chaque année, au Théâtre de l'Opéra, où l'ordre et le décorum les a rendus si justement populaires.

Le magnifique corps de musiciens de Jaeger a été engagé pour toute la série.

L'entrée de la salle de bal est par la rue Royale, juste au-dessous de l'encoignure St-Louis.

Les portes s'ouvriront à 9 heures du soir et les bals commenceront à 10 heures.

Prix du billet—Pour les messieurs, $3.—Pour les dames, gratis.

On peut se procurer des billets, le soir de chaque bal, à la porte, ou à la confiserie Dassonville, coin Canal et Bourbon. 14 déc—au 18 mars

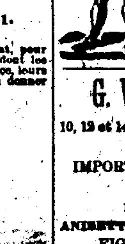

Costumes, Dominos, Etc., Etc., Pour Bals et Soirées.

Mme GROUX, 82....CONTI....82,

Costumière de l'Opéra, a TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.

PRIX MODÉRÉS.

Premier magasin en venant par la rue Dauphine.

8nov—au 18 mars

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14....RUE St-LOUIS....10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASQUINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, Qui ont remporté les prix.

24 déc—1an

MIRAMON,

99 & 101....Rue de Chartres....99 & 101

MARCHAND DE MEUBLES,

ÉBÉNISTE ET TAPISSIER. [illegible]

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE [illegible]

IMPORTATEUR DE [illegible]

MERIDIAN.

[illegible] MANUEL NAVAS & [illegible] CABRE, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis qu'ils viennent d'ouvrir le Saloon d'Huîtres connu sous le nom de "Meridian Oyster Saloon," [illegible] Passage de la Bourse et Douane. Ils [illegible] seront en tout pour leur pour [illegible] le public ainsi que leurs amis. 17fév—1m

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le 17 août 1868.

[illegible] C. T. HOWARD, [illegible]

Loterie de Numéros Simples

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

[illegible] NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE D.

Tirage le SAMEDI, 25 mars 1871, à la Nlle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co., Commissaires.

—PLAN—

[illegible]

Billets entiers: $10—coupons en proportion. Lots payables en plein, sans déduction. Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre. 26mars—

Association pour l'Assurance de la Vie en Amérique.

Département de la Louisiane et du Texas, Au No 63 de la rue Carondelet.

L'ÉLECTION annuelle de président, vice-président et d'un Board de treize directeurs de ce département aura lieu, à ces bureaux, LUNDI, 3 avril 1871, de 11 heures et demie du matin à 2 heures de l'après-midi.

SAML. FLOWER, secrétaire.

Avis spécial.

Bureaux de la Compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans.

2 mars 1871.

DES propositions seront reçues, à ces bureaux, jusqu'au 15 mars, pour la fourniture de 500,000 des meilleures briques du Lac, qui devront être livrées à mesure qu'on en aura besoin, à l'usine du Gaz, dans cette ville, du 15 avril au 1er juillet 1871. Les briques devront être de la meilleure qualité connue sous le nom de briques à paver et devront être de grosseur uniforme. La Compagnie se réserve le droit de rejeter la plus basse des enchères ou une enchère quelconque.

Pour plus de renseignement, s'adresser à ces bureaux.

THÉOBALD FORSTALL, Surintendant-général.

4mars—6t

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle Orléans, 2 mars 1871.

AVIS est donné aux actionnaires de la Banque de la Nouvelle-Orléans qu'une assemblée générale aura lieu le 3 avril 1871, pour les consulter sur la question de savoir s'il convient de changer la dite banque en une banque nationale, sous le nom de "National Currency Act."

E. AUGUSTIN, Caissier.

3 mars—1m 3 f p s

Banque Nationale de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans 21 février 1871.

UNE élection de neuf Directeurs de cette Banque, pour un terme expirant le troisième lundi de janvier 1872, aura lieu, au local de la banque, No 37 de la rue du Camp, le LUNDI, 27 mars 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Par ordre de la direction,

CHAS L. C. DUPUY, Caissier.

24 fév.—au 27 mars

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans, No 3 Carondelet.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les Directeurs de la Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nlle-Orléans, à la séance du 15 courant, avis est donné aux actionnaires de dite Compagnie, qu'une assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau de la dite Compagnie, LUNDI, le vingt-sept mars prochain 1871 à 2 heures P. M., à l'effet de prendre en considération et de voter sur certains amendements proposés à l'acte d'incorporation de la dite Compagnie. J. H. CRAWFORD, Secrétaire.

25fév—1m, 2 f p s.

Bureaux de l'Amérique Propelling Company d'Amérique.

Nlle-Orléans, 21 février 1871.

LE livre de souscription à un montant limité du capital de l'Association Propelling Company d'Amérique est ouvert au public, aux Bureaux No 75 de la rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne. S'adresser à

G. L. LACOLAND.

21 fév

Banque Nationale

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1871.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la loi du Congrès, intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie courante nationale garantie par des bonds des Etats-Unis" et approuvée le 3 juin 1864, et conformément à la dix huitième section de la dite loi, je publie ici le certificat d'autorisation émis en faveur de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

RICHARD JONES, Caissier.

DÉPARTEMENT DU TRÉSOR. Bureau du Contrôleur du Currency, WASHINGTON, 20 JANVIER 1871.

Attendu que par des preuves satisfaisantes, présentées au soussigné, il appert que la "Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans," dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le comté d'Orléans et Etat de la Louisiane, a été dûment organisée, conformément aux réquisitions de la loi du Congrès intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie courante nationale, à la circulation et au rachat de la dite monnaie courante," et approuvée le 3 juin 1864, et s'est conformée à toutes les prescriptions de la dite loi auxquelles il faut se conformer avant de commencer les opérations de banque en vertu de la dite loi.

Je, JOHN JAY KNOX, faisant fonction de contrôleur du Currency, certifie, par les présentes, que "La Banque Nationale de la Nlle Orléans," dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le comté d'Orléans et Etat de la Louisiane, est autorisée à commencer les opérations de banque en vertu de la dite loi.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau du Bureau ce 20me jour de janvier 1871.

JOHN JAY KNOX, Faisant fonctions de Contrôleur du Currency.

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans

Cette Banque s'ouvrira et commencera les opérations JEUDI PROCHAIN, 9 du courant, au local de la Banque, No 54 de la rue du Camp, sous la direction suivante:

—DIRECTEURS—

Alex. WHELESS, Président,
James N. BEADLES, Vice-Président,

Jesse K. Bell,	Thomas Henderson,
Henry Block,	Jérôme B. Vanhorn,
John L. Dunnica,	James B. Woods,
Samuel Delgado,	Albert Chapsey,
Edward C. Palmer,	George D. Fisher.

RICHARD JONES, Caissier.

3 fév—1m

Compagnie du Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 30 de la rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1871.

LA COMPAGNIE DE GAZ HYDRO-CARBONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, organisée en vertu des lois générales de l'Etat de la Louisiane, a acheté l'appareil patenté de M. B. Sloper pour la production du gaz hydro-carbonique. Elle est prête aujourd'hui à fournir des machines pour maisons, magasins, théâtres, églises, sucreries, etc.

C'est l'appareil portatif le plus économique qu'il y ait au monde; il a le triple avantage du brillant, de la simplicité et de la bonté et donne une lumière cinq fois plus forte et plus économique que celle du gaz de charbon.

On n'emploie pas de machines pour produire le gaz; l'appareil ne fait le gaz qu'à mesure qu'il est consommé et il n'y a conséquemment aucun danger d'accidents, dans quelques circonstances que ce soit.

Il suffit d'une intelligence ordinaire pour remplir l'appareil dont un domestique peut se charger. On peut le placer dans la cour et le relier avec les tuyaux du gaz ordinaire.

Un réservoir pour le faire de la capacité voulue, depuis une seule lumière jusqu'au nombre de lumières qu'exige toute une ville. Pour une résidence ordinaire, il est de la grosseur d'un baril.

On reçoit les commandes aux bureaux de la Compagnie, au No 30 de la rue Carondelet, où l'on peut voir fonctionner l'appareil; à la succursale du magasin de cigares de M. M. PESANT, No 101 de la rue du Canal; au "Cotton Boll Saloon" de M. HUGO RODERICK, No — de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 24 fév

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

7 Février 1871.

A une élection de Directeurs de cette Compagnie, tenue le 6 janvier 1871, les personnes dont les noms suivent ont été dûment élues pour servir, pendant l'année commençant le premier lundi de février:

EDM. J. FORSTALL, THOMAS SLOO, ALBIN ROCHEREAU, J. G. LINGHAM, JAMES JACKSON, PHILIP SIMMS.

A l'assemblée régulière des Directeurs pour l'organisation, tenue LUNDI, 6 février, M. JAMES JACKSON a été réélu, à l'unanimité, Président.

WM. S. BROWN, Trésorier.

9 fév—1m

Société pour ériger un monument à ROBERT E. LEE.

AU PUBLIC.

Les soussignés ont été nommés membres du comité Exécutif du Bureau de Direction de la Société formée à l'effet d'ériger un monument à R. E. Lee. Le devoir de recueillir les fonds nécessaires à l'accomplissement du but qu'on se propose a été confié à ce comité.

[illegible]

INSTITUTIONS.

ACADEMIE JEFFERSON

DIRIGÉE PAR

C. J. LORD.

[illegible]

Institution de Demoiselles

Au No 73, de la rue des Remparts, Entre les rues Bienville et Conti, (PENSIONNAT ET EXTERNAT.)

—Dirigée par—

Mme EMMA MATHEY,

Ex-professeur à l'Ecole Supérieure et à l'Ecole Normale de la Nlle-Orléans.

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme PORTIER,

Ancienne Institution DAQUIN. [illegible] CHEMIN DU BAYOU. [illegible]

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane.)

BATON ROUGE, LOUISIANE.

[illegible]

Nouvelle Session.

MAINTENANT en session. [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Huile de la Louisiane.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que ce vingt-sixième jour de décembre [illegible] par-devant moi, EDOUARD O. GOTTSCHALK notaire public dûment commissionné et assermenté, dans et pour la Paroisse d'Orléans et la ville de la Nlle Orléans, se sont présentées les personnes soussignées qui ont déclaré que, prenant des lois de l'Etat de la Louisiane, relativement à l'organisation des corporations dans cet Etat, elles se sont engagées et engagent ceux qu'elles représentent de former en corporation dans le but et sous les stipulations et règlements suivants:

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de la dite corporation sera la COMPAGNIE D'HUILE DE LA LOUISIANE [illegible]

ARTICLE DEUXIÈME. [illegible]

ARTICLE TROISIÈME. [illegible]

ARTICLE QUATRIÈME. [illegible]

ARTICLE CINQUIÈME. [illegible]

ARTICLE SIXIÈME. [illegible]

ARTICLE SEPTIÈME. [illegible]

ARTICLE HUITIÈME. [illegible]

ARTICLE NEUVIÈME. [illegible]

ARTICLE DIXIÈME. [illegible]

ARTICLE ONZIÈME. [illegible]

ARTICLE DOUZIÈME. [illegible]

ARTICLE TREIZIÈME. [illegible]

E. O. GOTTSCHALK, Notaire Public.

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE D'ORLÉANS.—VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

ARTICLE I. [illegible]

ARTICLE II. [illegible]

ARTICLE III. [illegible]

ARTICLE IV. [illegible]

ARTICLE V. [illegible]

ARTICLE VI. [illegible]

ARTICLE VII. [illegible]

ARTICLE VIII. [illegible]

ARTICLE IX. [illegible]

ARTICLE X. [illegible]

ARTICLE XI. [illegible]

ARTICLE XII. [illegible]

ARTICLE XIII. [illegible]

C. DARCANTEL, député.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

THOMAS MOORE vs RACHEL HENDERSON

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LOUIS MUH vs J. A. JAQUET.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JAMES C. BLOOMFIELD vs W. G. MANK.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Alexander McNeil, Robert J. Dutton, subrogé vs Michel J. Hauck.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

THEODORE BAILLY BLANCHARD vs EUGENE WILLOZ.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Jas. C. Murphy vs Chs. E. Ralh.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ROSINA SCHOCKLER épouse de FRANÇOIS CRAIS vs son époux.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LORENZO GARBO vs GEORGE McNEIL.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN CONRAD MEYER vs JACOB SCHLLY.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

George Stewart vs La Dame Jane C. Robinson.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE BONNING vs GEORGE McNEIL.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

Encan de Livres.

F. KELLER, Au-dessous de l'Hôtel St Charles.

VENTE de LIVRES, à l'encan, tous les soirs, à 7 heures. Avances en comptant sur consignations, et achat de Bibliothèques.

[illegible]

Vente sans Réserve

[illegible]

PAR E. ROGER & CO—[illegible] SAMEDI, 11 mars, [illegible] à 10 heures du matin, [illegible] rue de la Vieille-Levée— [illegible]

Conditions à la vente. 10 mars

PAR LOUIS STERN & BROS.

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & BROS, [illegible] VENDREDI, 10 mars 1871, à 10 heures du matin, [illegible]

Conditions à la vente.

PAR EUGENE TOURNÉ.

Vente par catalogue de Vins rouge et blanc, Eaux-de-Vie françaises.

PAR EUGENE TOURNÉ.—VENDREDI, 10 mars 1871, à 10 heures [illegible]

50 barriques vin rouge,		
400 caisses	do	
25 barriques vin blanc		
600 caisses	do	
124 futailles eau-de-vie		
110 caisses	do	

Les catalogues, avec détails et conditions, seront prêts le 6 courant, au bureau de l'encanteur. 8 mars

PAR R. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR R. J. MONTGOMERY.—R. J. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, JEUDI, 9 mars, à 11 heures [illegible]

Un assortiment général de Meubles.

— TELS QUE —

[illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON, ENCANTEUR.

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasin.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, morue, vins de toutes qualités, fromage, amidon, clous, riz, etc. 8 sept—1an

PAR NASH & HODGSON.

Six Terrains de prix, à l'angle des rues Miro et Columbus.—Vente à l'encan, à longs termes.

PAR NASH & HODGSON—W. L. Hodgson, encanteur—Bureaux, No 176 de la rue Gravier.—JEUDI, 16 mars 1871, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue Royale [illegible]

SIX TERRAINS DE PRIX [illegible]

Résidence en briques à deux étages, No 166 de la rue des Remparts.

Une Maison en bois, basse et à mansarde—No 225 de la rue St. Philippe.

Vente à l'encan pour sortir d'indivision.

PAR NASH & HODGSON—W. L. Hodgson, encanteur—Bureaux, No 176 de la rue Gravier, JEUDI, 16 mars 1871, à midi [illegible]

UN TERRAIN DE PRIX [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Propriétés améliorées et Terrains, Dans les Premier, Second et Troisième Districts.

— Pour Compte de Liquidation —

A VENDRE SANS LIMITE.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., [illegible]

[illegible]

Avis.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

Avis.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable [illegible]

[illegible]

J. L. LEWIS, J. HOWELL, J. R. MICHEL, } Commissaires.

A. BELLE, encanteur.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

300 lots Lingerie de messieurs.

200 lots "Notions" et Articles de fantaisie.

100 douzaines Coutellerie de Sheffield,

1000 Moustiquaires.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.—A. Levy, Encanteur—Bureau, No 28 de la rue de Chartres—VENDREDI, 10 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu,

[illegible]

Conditions à la vente. 9 mars—

PAR G. DE FERIET

UNE OCCASION RARE

pour un homme entreprenant et n'ayant qu'un petit capital.

Vente positive, à l'enchère publique, pour cause de départ, de l'excellent emplacement à l'angle des rues Tremé (aujourd'hui Liberté) et Bienville — c'est-à-dire un café-grocerie, bien établi et ayant une bonne clientèle.

PAR G. DE FERIET, encanteur. — VENDREDI, 10 mars 1871, à 11 heures du matin [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 7 mars—

PAR S. GUINAULT.

Chiens de Chasse à l'encan.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Aujourd'hui, VENDREDI, 10 mars, [illegible]

Conditions, comptant. 10 mars—

Grocerie.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville, LUNDI, 13 mars 1871, [illegible]

Conditions—Comptant. 9 mars

Propriété sur la rue Urquhart.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 11 mars 1871, [illegible]

VACHERIE.

Vente pour cause de changement d'affaires.

PAR S. GUINAULT, encanteur—bureau Passage de la Bourse et Bienville—MARDI, 14 mars 1871, [illegible]

Jolie petite Propriété sur la rue des Français.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—[illegible]

Jolie Propriété avec beau Jardin, sur la rue Johnson.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—[illegible]

Vente pour effectuer un partage. Succession de Louise Arsene Viery.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—[illegible]

VENTE RENVOYÉE.

Vente pour opérer un partage.

Une jolie Propriété sur la rue Bienville No 238.

PAR S. GUINAULT, encanteur—[illegible]

PROPRIÉTÉ D'ENCOIGNURE.

PAR S. GUINAULT, encanteur—bureau, Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, [illegible]

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, Encanteur, Bureau sur la façade de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis rue St-Louis entre Royale et Chartres.

Ventes de biens fonds, esclaves, meubles, etc. [illegible]

Ventes régulières de MEUBLES à la Rotonde, tous les lundis, les MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

[illegible]

Thomas Jorda vs N. Ruiz et G. Espinola.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

A. D. GRIEFF & CO. vs. E. S. CROSS.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.